



MATIÈRE ACTIVE 29PPM



Nom homologué : BRODITEC PÂTE
Type de produit : TP 14-Rodenticide

Formulation : Pâte fraîche, prête à l'emploi en sachet de 15g

N° A.M.M.: FR-2020-0011
Composition : 29 mg/kg de Brodifacoum (n° CAS 56073-10-0)

Contre	SUPPORT	RÉFÉRENCE	GENCODE	Conditionnement	Groupage	Palette
Rats Souris	PÂTE sachet 15g	TFAFR045	8005831100839	boîte 150g	24 boîtes	720 boîtes
PRODUIT À USAGE GRAND PUBLIC						

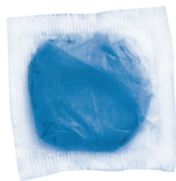
BRODITEC PÂTE est un appât rodenticide prêt à l'emploi, sous forme de pâte, conditionné en sachets individuels de 15 g pour le contrôle des souris domestiques et des rats - rat brun et rat noir.

Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte. BRODITEC PÂTE est à base de brodifacoum, très puissante substance active anticoagulante de deuxième génération à prise unique. Le mode d'action de la substance active permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs de la colonie, qui continuent à consommer le produit.

BRODITEC PÂTE est formulé avec la technologie PASTA PLUS une formulation combinant un mélange bien équilibré de composants d'origine alimentaire, tels que farine lactée, sucre et graisses enrichies en céréales, particulièrement appétent pour les espèces cibles mentionnées ci-dessus.

Grâce à sa forte appétence, l'appât en pâte est extrêmement polyvalent ; son usage est indiqué dans des zones présentant une forte concurrence alimentaire.

BRODITEC PÂTE contient un agent amersant (Benzoate de dénatonium) pour aider à prévenir la consommation par l'homme.



INSTRUCTIONS D'EMPLOI Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.

Dose et fréquence d'application :

Contre les souris domestiques (*Mus musculus*) - Utilisation à l'intérieur :

- Forte infestation : jusqu'à 50 g d'appât par point d'appât tous les 2 mètres

- Faible infestation : jusqu'à 50 g d'appât par point d'appât tous les 2 mètres

Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

Contre les rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

- Forte infestation : jusqu'à 90 g d'appât par point d'appât tous les 5 mètres.

- Faible infestation : jusqu'à 90 g d'appât par point d'appât tous les 10 mètres.

Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

Pour l'utilisation à l'extérieur autour des bâtiments : Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas :

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. En cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS): 01 45 42 59 59

Contactez un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «Ne pas déplacer ni ouvrir» ; «contient un rodenticide» ; BRODITEC PÂTE, N° AMM FR-2020-0011; substance active : Brodifacoum et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison N° ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59». Dangereux pour la faune.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE SON EMBALLAGE : Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié. Le port de gants est recommandé.

CONDITIONS DE STOCKAGE : Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

Durée de conservation : 2 ans à compter de sa date de fabrication.

AUTRES INFORMATIONS : En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. Ce produit contient un agent amersant et un colorant.

Classement : ATTENTION



H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les circuits de collecte appropriés, selon la réglementation en vigueur.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

TP 14. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Respectez les précautions d'emploi.